

Source : Guide de scolarisation EANA - CASNAV - Rectorat de l'académie de Lille

Un élève nouvellement arrivé en France vient de s'inscrire, et il ne maîtrise pas ou très peu la langue française. Comment l'aider dans sa scolarisation et faciliter son inclusion ?

1. Des principes intangibles

- Mettre en place un dispositif évolutif amendable tout au long de l'année.
- Prévoir une action individualisée : il n'y a pas de réponse type, les exigences sont adaptées à chaque élève.
- Partager la responsabilité de la prise en charge avec l'équipe pédagogique : il ne peut s'agir en aucun cas de l'activité d'une seule personne.

2. Une période d'adaptation

- Préparer la classe à accueillir cet élève, et mettre en place un tutorat avec des élèves volontaires qui l'aideront au cours des différents moments de la journée.
- Instaurer une période d'observation d'au moins deux semaines avant d'organiser le dispositif d'inclusion, durant laquelle pourront être effectués des tests d'évaluation. Pendant ce temps l'élève assiste également aux cours et il est associé selon ses capacités aux activités proposées à l'ensemble de la classe.

3. Mise en place du dispositif d'inclusion

À l'issue de la période d'observation, une évaluation individuelle est conduite, suivie d'une réunion de synthèse avec l'équipe pédagogique (directeur, enseignants, psychologue scolaire, réseau d'aide...).

- Un dispositif d'inclusion est mis en place, précisant d'une part la classe d'inclusion définitive, d'autre part le volume horaire de prise en charge pour l'organisation d'un soutien adapté.
- Les modalités d'un emploi du temps personnalisé sont étudiées, prévoyant des moments où l'élève suit les cours de sa classe d'inscription (EPS, arts plastiques, éducation musicale, maths...), des moments où il peut suivre des cours dans d'autres classes conformément à son niveau dans les différentes disciplines (maths, français...), et des temps d'activités pédagogiques complémentaires ou d'accompagnement scolaire.
- Un conseiller CASNAV ou le référent EANA de circonscription peut donner des conseils organisationnels et pédagogiques, puis dégager avec les enseignants concernés des axes de travail prioritaires.

Accueillir le nouvel élève et favoriser son inclusion

• Préparer la classe à accueillir l'élève :

- s'intéresser à l'endroit d'où il vient et aux raisons éventuelles de son arrivée (exploitation possible en histoire-géographie) ;
- travailler sur les notions d'accueil, d'hospitalité, d'entraide, par des mises en situation avec les autres élèves en essayant d'imaginer les difficultés auxquelles il est confronté (éducation à la citoyenneté).

Installer l'élève parmi les premiers rangs, et lui laisser le temps de « poser ses valises ».

S'assurer qu'il dispose du matériel de base pour la classe (cahiers, classeurs, matériel...).

Le faire participer aux activités non-linguistiques ou matières sans cartable (EPS, musique, arts plastiques, manipulations et expérimentations dans les disciplines scientifiques...).

Mettre en place un parrainage :

- un ou plusieurs élèves tuteurs en rotation, volontaires mais validés par l'enseignant ;
- une place libre est réservée au (x) parrain(s) près de l'élève.

• Privilégier la compréhension

Adopter une attitude linguistique empathique et altruiste visant à faciliter la compréhension.

Être conscient des difficultés de ces élèves.

Veiller au débit, à l'articulation, à la clarté linguistique, et soigner l'écriture au tableau.

Privilégier l'usage de consignes stéréotypées en français standard.

Donner les automatismes de compréhension, en favorisant l'acquisition du lexique et l'automatisation des structures par la mémorisation et la répétition.

• Enseigner le français dans toutes les disciplines

Penser la séance disciplinaire comme une séance de français (dans un premier temps, je n'enseigne pas l'histoire, mais le français de la discipline « histoire »).

Noter sur le côté droit du tableau des mots-clés, une formule, une phrase de synthèse (puis plusieurs), afin qu'il acquière progressivement la langue scolaire des disciplines.

Faire répéter ce qui est écrit au tableau lorsque cela est possible.

- **Favoriser les apprentissages disciplinaires**

Susciter l'expression des incompréhensions en cours de séance.

Proposer ou apporter des aides :

- renvoi au dictionnaire, au cahier, au manuel ;
- aide permanente (affichage, sous-mains...);
- utilisation d'outils (calculatrice...);
- manipulation (apprentissage kinesthésique) ;
- aide directe par un pair habilité (parrainage, tutorat).

Laisser copier les leçons, même si la compréhension écrite n'est pas encore acquise.

- **Proposer des activités d'apprentissage en autonomie**

Domaines de compétences :

- mathématiques ;
- langue scolaire des disciplines ;
- langue orale (phonétique et phonologie, compréhension orale) ;
- lecture (maîtrise du code de l'écrit et lecture-compréhension) ;
- écriture (graphisme et écriture, transcription) ;
- langue écrite (vocabulaire, grammaire, orthographe, conjugaison, production écrite).

Types d'activités :

- fabrication d'un imagier, d'un répertoire par thème ou par ordre alphabétique à partir de revues ou catalogues pour illustrer un corpus de mots connus (lexique) ;
- constitution d'un stock libre d'images qui seront triées, classées et répertoriées dans un lexique lors des interventions spécifiques (lexique).
- imagiers, quiz, jeux de mémoire, de logique, de langage (vocabulaire, lecture-compréhension) ;
- fichiers autocorrectifs (lecture-écriture, langue écrite...);
- logiciels éducatifs, sites internet (langue orale et écrite, mathématiques, langue scolaire des disciplines...).

- **Adapter les évaluations au niveau en langue française**

N'évaluer que les activités pour lesquelles la maîtrise insuffisante du français ne constitue pas un handicap (techniques opératoires en mathématiques, langue vivante, expérimentation et manipulation en sciences, arts plastiques, EPS, musique...).

Pratiquer une évaluation différenciée en proposant des activités d'évaluation adaptées aux compétences linguistiques de l'élève, tout en le précisant sur le livret scolaire.

Proposer ponctuellement à l'élève une évaluation normative qui lui permette de se situer par rapport aux autres élèves de la classe et au niveau attendu.

Au fur et à mesure des progrès effectués en langue française, l'évaluation normative s'étend à toutes les disciplines et activités, et les résultats sont pris en compte dans le livret scolaire de l'élève.

Contacts :

-
- ❖ Référent EANA de la circonscription, Mme Florence MECHEMECHE – CIRCONSCRIPTION Aubervilliers 1 – 01 48 33 27 62 - florence.mechemeche@ac-creteil.fr
 - ❖ Référent CASNAV pour le département de Seine-Saint-Denis : Michelle Dufresnoy - Michelle.Dufresnoy@ac-creteil.fr
 - ❖ Référent pédagogique départemental EANA Dominique Levet - ce.93eana@ac-creteil.fr - tél. 01 43 93 73 20
 - ❖ Inter Service Migrants (ISM 01 53 26 52 50 <http://www.ism-interpretariat.com>) pour l'interprétariat) pour la sollicitation d'un interprète professionnel

Ressources :

-
- Jeux pour l'acquisition de la langue française en maternelle <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/casnav/enfants-allophones-nouvellement-arrivees/ressources-premier-degre/outils-daide-a-lapprentissage-de-la-langue-francaise/jeux-pour-lacquisition-de-la-langue-francaise-en-maternelle/>
 - Jeux pour acquérir le lexique de la classe et des consignes <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/casnav/enfants-allophones-nouvellement-arrivees/ressources-premier-degre/outils-daide-a-lapprentissage-de-la-langue-francaise/jeux-pour-acquerir-le-lexique-de-la-classe-et-des-consignes/>
 - Jeux pour l'acquisition de la langue française à l'école élémentaire <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/casnav/enfants-allophones-nouvellement-arrivees/ressources-premier-degre/outils-daide-a-lapprentissage-de-la-langue-francaise/jeux-pour-lacquisition-de-la-langue-francaise-a-lecole-elementaire/>
 - Pour évaluer les compétences en mathématiques (cycles 2 et 3) <http://casnav.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article17>
 - Pour évaluer les compétences en lecture (cycles 2 et 3) <http://casnav.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article16>
 - Le portail du CASNAV de l'académie de Créteil propose des séquences didactiques élaborées par des enseignants d'UPE2A 1er degré, dans le cadre d'un groupe de travail académique. <http://casnav.ac-creteil.fr/spip/spip.php?rubrique134>
 - CASNAV de l'académie de Strasbourg <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/casnav/enfants-allophones-nouvellement-arrivees/ressources-premier-degre/outils-de-positionnement/>
 - CASNAV de l'académie d'Aix-Marseille https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_147202/fr/la-ou-sont-nos-paires